



POUR LE PASSEPORT

1. **PRÉ-DEMANDE** ► <https://passeport.ants.gouv.fr> et remplir une pré-demande.

- // Renseigner les noms, prénoms, dates et lieux de naissance de ses parents.
- // Acheter les timbres fiscaux :

Pour les adultes : **86 €** De 15 à 17 ans : **42€** Pour les moins de 15 ans : **17€**

- // Imprimer le récapitulatif de la pré-demande
- // Conserver le numéro reçu par mail ou SMS.

2. **PHOTOGRAPHIE** de -de **6 mois**, sans lunettes, cou dégagé devant et derrière

3. **JUSTIFICATIF DE DOMICILE** de domicile de - **6 mois** : facture d'eau, d'électricité, téléphone, avis d'imposition, taxe d'habitation, assurance habitation

Pour les majeurs domiciliés chez leurs parents ou chez un tiers :

- // Une attestation d'hébergement remplie par l'hébergeant
- // Justificatif de domicile en original + la pièce d'identité de l'hébergeant

Pour les mineurs :

- // Pièce d'identité du parent présent

En cas de garde alternée :

- // Jugement de divorce ou attestation des deux parents
- // Les pièces d'identité et les justificatifs de domicile des DEUX parents

4. **JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ** Selon votre situation

Première demande

Carte d'identité et /ou copie intégrale de l'acte de naissance datant de - de 3 mois

Si la mairie de votre lieu de naissance adhère au dispositif COMEDDEC et a ainsi dématérialisé la délivrance des actes de l'état civil. Vous n'avez plus besoin de produire votre acte de naissance.

<https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

Renouvellement pour échéance de la carte d'identité actuelle

Remise obligatoire de l'ancien passeport

Renouvellement pour perte /vol

- // Une déclaration de perte <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/14011>
- // Une déclaration de vol à compléter en gendarmerie en amont du rendez-vous
- // Un document avec photographie (passeport ou permis de conduire ou carte vitale)